

Cote du document: REPL.VIII/3/INF.1  
Date: 30 mai 2008  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Arrangements pour la troisième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA**

Consultation sur la huitième reconstitution des ressources  
du FIDA — Troisième session  
Rome, 8-9 juillet 2008

---

Pour: **Information**

## **Note aux membres de la Consultation**

Le présent document est soumis à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour information.

Afin que le temps imparti aux sessions de la Consultation soit utilisé au mieux, les membres qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

### **Andreina Mauro**

Coordonnatrice des services de conférence et des services linguistiques

téléphone: +39 06 5459 2088

courriel: [a.mauro@ifad.org](mailto:a.mauro@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## **Arrangements pour la troisième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA**

### **Lieu de la réunion**

1. La troisième session de la Consultation se tiendra les mardi 8 et mercredi 9 juillet 2008 dans le nouveau bâtiment du siège du FIDA, 44 via Paolo di Dono, Rome (téléphone: +39 06 54591).

### **Inscription**

2. L'inscription débutera à 8 h 30 le 8 juillet 2008. Dès leur arrivée, les délégués sont priés de se faire inscrire au comptoir d'inscription où il leur sera remis un badge.

### **Mesures de sécurité**

3. Des mesures de sécurité très strictes seront appliquées. Le personnel de sécurité aura pour instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un badge. Les délégués sont donc priés de le porter en permanence.

### **Salles et horaires des réunions**

4. Les séances plénières de la Consultation se tiendront dans la salle de conférence Italie. La séance d'ouverture débutera à 10 heures le 8 juillet 2008.
5. Des réunions par liste pourront être organisées dans la Salle ovale, située à côté de la salle de conférence Italie.
6. Les délibérations pourront être suivies de l'extérieur de la salle de conférence par liaison télévisuelle.

### **Interprétation**

7. L'interprétation sera assurée dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats dans la langue de leur choix. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

### **Liste des délégations**

8. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au 4 juillet 2008, sera affichée sur le site web du FIDA à l'adresse [www.ifad.org/gbdocs/repl.htm](http://www.ifad.org/gbdocs/repl.htm) ou pourra être demandée le 8 juillet au comptoir de distribution des documents ou au comptoir d'inscription situés dans la zone des conférences. La liste définitive des délégations sera affichée sur l'internet et mise à disposition dans la zone des conférences le 9 juillet 2008.
9. Les délégués sont priés de bien vouloir signaler au comptoir d'inscription toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

### **Distribution des documents**

10. Les documents seront affichés sur le site web du FIDA à l'adresse [www.ifad.org/gbdocs/repl.htm](http://www.ifad.org/gbdocs/repl.htm) dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, le tirage des documents est limité. Les délégués sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance. Ils pourront néanmoins, le cas échéant, retirer les documents après leur inscription. Le comptoir de distribution des documents sera situé dans la zone des conférences près de la Salle Italie.

### **Entrée sur le territoire italien**

11. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de retour dans leur pays.

- a) **Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies:** Il est possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies, quelle que soit la nationalité, lorsqu'il s'agit d'un déplacement en mission officielle d'une durée inférieure à 90 jours. Toutefois, pour accélérer les formalités d'entrée, le FIDA fournira à la police des frontières une attestation l'informant de l'arrivée d'une personne en visite officielle munie d'un laissez-passer. Une copie de cette attestation sera transmise au délégué, lequel devra la présenter, accompagnée de son laissez-passer, à la police des frontières de l'aéroport.

Pour permettre au FIDA d'établir cette attestation, les délégués qui détiennent un laissez-passer sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe I) et de le faire parvenir dans les meilleurs délais à la section privilèges et visas du FIDA.

Les délégués qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport de Fiumicino sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les titulaires d'un laissez-passer (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

- b) **Titulaires d'un passeport national:** l'Italie est l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen et les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa. Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins trois semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation à la troisième session de la Consultation. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section privilèges et visas du FIDA, en lui envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays une note verbale appuyant leur demande.

Les délégués en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander un visa auprès de la représentation d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie. Dans le cas contraire, ils pourront obtenir un visa de dix jours à leur arrivée à Rome. Les délégués qui ont l'intention de demander ce visa doivent informer la section privilèges et visas du FIDA au moins dix jours avant leur date prévue d'arrivée à Rome, en lui faisant parvenir là encore le formulaire ci-joint. Il est à noter que dans ce cas, l'Italie doit être le premier pays de l'espace Schengen dans lequel entre le visiteur.

### **Réservation d'hôtel**

12. Il appartient aux délégués de faire eux-mêmes leur réservation.
13. L'hôtel Sheraton Roma et le Grand Hotel Plaza ont réservé aux délégués du FIDA un nombre limité de chambres à tarif spécial. Pour retenir une chambre, prière de remplir entièrement le formulaire ci-joint (pièce jointe II ou III) et de l'envoyer par télécopie **directement** à l'hôtel. Les coordonnées des hôtels figurent sur le formulaire.

**Opérations bancaires**

14. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée dans le hall principal de réception. La banque est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 00.

**Voyages**

15. Un représentant de l'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit, se tiendra à la disposition des délégués dans le bureau B-011, au rez-de-chaussée. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.

**Services médicaux**

16. L'infirmière du FIDA se trouve dans le bureau B-033. En outre, des dispositions ont été prises avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

**Réception du courrier**

17. Les délégués trouveront leur courrier personnel au comptoir d'inscription. Le courrier devra porter l'indication suivante "Délégué à la Consultation" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), Via Paolo di Dono, 44, 00142 Rome, Italie. Les délégués peuvent aussi être contactés par télécopie: +39 065043463 ou par courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org).

**Accès Internet**

18. Un service d'internet mobile (Wi-fi) gratuit est à la disposition des délégués dans la salle de conférence Italie et à l'extérieur de cette salle. Un certain nombre d'ordinateurs connectés à internet sont par ailleurs à leur disposition dans le salon des délégués.

**Téléphone**

19. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans les salles de réunion.

**Autres services**

20. Un marchand de journaux se trouve au rez-de-chaussée.

**Taxis**

21. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

**Café**

22. Un snack-bar est situé dans la zone des conférences près de l'entrée de la Salle Italie. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

**Déjeuner-buffet**

23. Pendant les deux jours où se déroulera la session, les délégués sont conviés par le Président à déjeuner-buffet dans la salle à manger officielle située dans la zone des conférences.

24. Le buffet sera ouvert à 13 heures.

**Réception**

25. Le mardi 8 juillet en fin de journée, le Président donnera une réception dans la salle à manger officielle à laquelle tous les délégués sont conviés.

Les délégués:

- qui entrent sur le territoire italien avec un laissez-passer;
- qui ont des difficultés à obtenir un visa dans les délais voulus; ou
- qui ont l'intention de demander un visa de 10 jours;

sont priés de remplir le présent formulaire.

Le formulaire doit être envoyé, **au plus tard 15 jours avant la date de départ**, à la section privilèges et visas du FIDA:

- par courriel à [s.reyes@ifad.org](mailto:s.reyes@ifad.org); ou
- par télécopie au +39 06 5459 3311/5043463

Pays de départ du délégué:

Durée du séjour à Rome (du/au):

Nom:

Prénom:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport ou de laissez-passer:

Date de délivrance:  
Date d'expiration:

Civilité:

Courriel:

Télécopie:

Coordonnées du vol:

## Troisième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

### Réservation en bloc pour le FIDA

7-10 juillet 2008



Hôtel et Centre de conférences Sheraton Roma

**Prière d'effectuer vos réservations avant le 17 juin 2008.**

**Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie timbrée du présent formulaire vous sera retournée pour confirmer la réservation.**

Hôtel Sheraton Roma  
Viale del Pattinaggio, 100  
00144 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54537382

Télécopie: +39 06 5940813

Courriel: [sales.sheratonrome@sheraton.com](mailto:sales.sheratonrome@sheraton.com)

Site internet: <http://sheraton.hotelinroma.com>

Date d'arrivée: \_\_\_\_\_

Date de départ: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Tarifs spéciaux pour le FIDA – Huitième reconstitution

- Chambre supérieure double pour une personne:  
188,00 EUR par nuitée

- Chambre supérieure double: 224,00 EUR par nuitée

Pays: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopie: \_\_\_\_\_

**Les tarifs comprennent les taxes et le petit-déjeuner buffet**

Heure d'arrivée prévue: \_\_\_\_\_  
**(la chambre est disponible à partir de 15 heures)**

Carte de crédit (**obligatoire**):

Master Card/Eurocard

Diners Club

Visa/Carte Bleue

Amex

Autres

Heure de départ prévue: \_\_\_\_\_

**(la chambre doit être libérée avant 11 heures)**

Numéro: \_\_\_\_\_

Date d'expiration: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Politique de réservation:** Les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Sheraton Roma. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 17 juin 2008. Après cette date, toutes les réservations seront fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Sheraton Roma ne peut garantir une disponibilité avant ou après la conférence. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la conférence, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Sheraton Roma.

**Politique d'annulation.** Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 72 heures avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation entraînera le paiement d'une nuit, taxes comprises.

**L'hôtel communiquera un numéro de confirmation de la réservation.**

## Troisième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

### Réservation en bloc pour le FIDA

7-10 juillet 2008



**Grand Hotel Plaza**

**Prière d'effectuer vos réservations avant le 2 juillet 2008.**

**Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie timbrée du présent formulaire vous sera retournée pour confirmer la réservation.**

Grand Hotel Plaza  
Via del Corso, 126  
00186 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 67495 2288  
Télécopie: +39 06 6994 1575  
Courriel: [plaza@grandhotelplaza.com](mailto:plaza@grandhotelplaza.com)  
Site internet: [www.grandhotelplaza.com](http://www.grandhotelplaza.com)

Tarifs spéciaux pour le FIDA – Huitième reconstitution  
- Chambre supérieure double pour une personne: 190,00  
EUR par nuit  
- Chambre supérieure double: 230,00 EUR par nuit

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

**Les tarifs comprennent les taxes et le petit-déjeuner buffet**

Carte de crédit (**obligatoire**):

- Master Card/Eurocard  
 Diners Club  
 Visa/Carte Bleue  
 Amex  
 Autres

Numéro: \_\_\_\_\_

Date d'expiration: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date d'arrivée: \_\_\_\_\_

Date de départ: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopie: \_\_\_\_\_

Heure d'arrivée prévue: \_\_\_\_\_

**(la chambre est disponible à partir de 15 heures)**

Heure de départ prévue: \_\_\_\_\_

**(la chambre doit être libérée avant 11 heures)**

**Politique de réservation:** Les réservations doivent s'effectuer auprès du Grand Hotel Plaza. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 2 juillet 2008. Après cette date, toutes les réservations seront fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. Le Grand Hotel Plaza ne peut garantir une disponibilité avant ou après la conférence. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la conférence, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement au Grand Hotel Plaza.

**Politique d'annulation.** Les réservations peuvent être annulées jusqu'à 72 heures avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation entraînera le paiement d'une nuit, taxes comprises.

**L'hôtel communiquera un numéro de confirmation de la réservation.**

